

Prévisionnel / EPRD - EPRD sanitaire

- [EPRD Sanitaire](#)

EPRD Sanitaire

1 - Définition

L'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) sanitaire est un document budgétaire prévisionnel que doivent réaliser les établissements de santé publics et privés à but non lucratif. Il est obligatoire pour les établissements de santé pour leur permettre de prévoir et de suivre leur activité et leurs dépenses. L'EPRD sanitaire est transmis chaque année à l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour validation.

2 - L'EPRD sanitaire champ d'application

- Les Hôpitaux publics
- Les centres hospitaliers universitaires (CHU)
- Les établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC),
- Les centres de lutte contre le cancer
- Les centres médico-psychologiques (CMP)

3 - EPRD Sanitaire dans EIG

Il est toujours nécessaire de préparer son budget prévisionnel avant de passer sur l'EPRD sanitaire.

Certains onglets du cadre normalisé devront être récupérés depuis les annexes BP ou CA.

Une fois le budget prévisionnel prêt, il vous faudra cliquer sur l'icône



EPRD
Sanitaire

Cela vous permettra de préparer votre EPRD sanitaire et d'initialiser certains tableaux.



Vous avez ici en rouge un premier choix de travail :

- Soit un traitement de l'EPRD au niveau structurel
- Soit un traitement de l'EPRD en mode regroupé.

En mode regroupé une fenêtre de droite s'ouvre avec les choix de regroupement.

Le deuxième choix :



1. EPRD Préliminaire (Préparation pour N+1) - Permet d'initialiser votre EPRD N+1.
2. EPRD initial (EPRD initial pour N) - Permet de réviser l'EPRD de l'année N.
3. Suivi EPRD - Permet d'accéder aux RIA.
4. Balance Enrichie - Permet d'initialiser une balance enrichie normalisée.

4 - Quels tableaux peut on initialiser dans le logiciel EIG ?

EPRD Préliminaire

Donne la possibilité de récupérer des tableaux suivants :

- CRPP (Compte de Résultat Prévisionnel Principal)
- CAF (Capacité d'autofinancement)
- TFP (Tableau de Financement Prévisionnel)
- EFRI (Estimation du Fond de Roulement Initial)
- Comptes Bilan (qui servent à initialiser les deux tableaux précédents)

- Une synthèse qui reprend l'ensemble des données.

EPRD initial

Les mêmes tableaux que dans l'EPRD Préliminaire sont disponibles.

Un code et un intitulé vous seront demandés pour la révision de l'EPRD initial de l'année N après validation de ces éléments, vous accédez à la page : **EPRD révisé** .

Suivi EPRD

Ce suivi vous donne accès à la page : « période pour le suivi de l'EPRD »

Cette étape vous permet de borner les dates de votre RIA.

Après validation vous avez accès aux tableaux suivants :

- CRPP (Compte de Résultat Prévisionnel Principal)
- Projection de ce CRPP
- CAF (Capacité d'autofinancement)
- TFP (Tableau de Financement Prévisionnel)

Balance Enrichie

La balance comptable enrichie est une version améliorée de la balance comptable traditionnelle. Elle contient des informations supplémentaires et détaillées sur les comptes, telles que les soldes des comptes, les mouvements de comptes, les dates de transaction.

A noter que cette balance enrichie est dans un format compatible avec le fichier délivré par la plateforme ANCRE qui recueille les données financières des établissements de santé publics ou à but non lucratif.

EPRD Sanitaire - les Icônes disponibles



- Initialisation des données.



- Accès à la nomenclature.

Attention sur l'EPRD sanitaire la nomenclature ne se présente pas en Groupes Fonctionnels mais en Titre.

Titre 1 à 4 pour les charges.

Titre 1 à 3 pour les produits.



- Cette icône donne le détail de la ligne sélectionnée.

Dans la partie « Balance enrichie » cette icône permet également d'établir une correspondance des comptes entre le plan médico-social et le plan sanitaire.



- L'icône d'export permet de créer votre classeur Excel.

Dans la partie « Balance enrichie » cette icône permet de faire l'export de la balance enrichie.